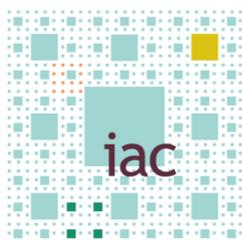


# PROGRAMME DE FORMATION

## LES VISITES MEDIATISEES MOD1

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique  
**ORGANISME DE FORMATION**

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644

**Public :** Groupe pluridisciplinaire (6 à 15 participant·e·s max.) tout·e professionnel·le des secteurs sociaux, sanitaires ou médicosociaux participant à la mission de protection de l'enfant.

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 3 jours (21 heures)

## CONTENU

### Objectifs

- Permettre aux professionnel·le·s du secteur social de s'approprier les connaissances de base nécessaires à la mise en place des visites médiatisées en protection de l'enfant selon le décret du 15 novembre 2017.
- S'approprier les outils de la visite médiatisée.
- Construire une posture pour l'animation et l'observation des interactions qui apparaissent au cours de la visite médiatisée.
- Pouvoir penser la parentalité en termes de ressources et d'empêchements à la pourvoyance aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- Penser les visites médiatisées comme un élément essentiel de la prise en charge d'un enfant qui a toute sa place dans le projet du service, structurer un collectif avec des rôles et des stratégies définies avec le contexte familial.

### Compétences

- Connaitre les bases de la mise en place de visites médiatisées.
- Etre en capacité d'utiliser des outils pour réaliser des visites médiatisées.
- Etre en capacité de construire des contextes relationnels pour identifier la pourvoyance : besoins, ressources et empêchements.
- Etre en capacité d'animer et d'observer les relations parents-enfants dans le cadre des visites médiatisées.

### Description

Le dispositif des visites médiatisées ordonné par un magistrat, interroge le·la professionnel·le à propos de la séparation : la séparation de l'enfant dans un contexte de parentalité empêchée, distincte de la séparation psychique propre à l'individu. Ce dispositif interroge aussi les membres de la famille sur le sens à donner à ces visites.

Fort est de constater que ce motif de séparation peut se trouver enclavé dans les mouvements idéologiques implicites et explicites conditionnant l'attitude l'intervenant·e (cf parents perçus comme « toxiques »). De sorte que les enjeux systémiques familiaux peuvent être recouverts par un ensemble de préjugés. Alors qu'il faudrait au contraire être attentif aux subtilités cliniques afin d'offrir un soutien des plus sécurisant à l'ensemble des participants de la visite médiatisée.

Il est entendu que les uns et les autres au cours d'une visite sont en relations et que ces dernières varient et se co construisent, sur le fond du lien familial (mémoire, traces). Autrement dit, dans la perspective de l'anthropologie clinique, l'intervention vise à libérer les capacités familiales dans le but de pourvoir aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Notre outil « doudou visite » dans ce contexte vient répondre aux problématiques de discontinuité (enfant séparé de ses parents durant des séquences variables, pluralité des personnes médiatisantes, pluralité des lieux de retrouvailles familiales, pluralité des lieux de placement) et produire un lien sécurisant afin que l'enfant puisse anticiper les retrouvailles avec son ou ses parents et en garantir, dans un faisceau relationnel, la réduction de toute forme de conflit de loyauté. Concernant l'adolescent et l'enfant d'âge scolaire, les outils de transitionnalité (temps de paroles, de jeux, de création, de restauration, de partage) permettent également la construction d'une confiance sécurisante entre les personnes médiatisantes, la famille et le·la jeune.

**Ce premier module pose les bases du cadre théorique et pratique de l'animation de la visite médiatisée. Un module suivant permettra d'approfondir les enjeux cliniques à l'oeuvre dans le dispositif de ces rencontres et d'y éprouver sa posture professionnelle.**

## Thématiques

- La loi de 2016, le changement de paradigme des besoins de l'enfant.
- Décret du 15 novembre 2017 concernant le cadre de la visite médiatisées.
- Approche winnicotienne (objet transitionnel), théorie de l'attachement, modèle de l'anthropologie clinique (liens/Relations) et approche systémique.
- Méthode de triangulation Besoins-Pourvoyance-Ressources/Empêchements.
- Le concept de parentalité empêchée.

## MOYENS HUMAINS

**Jonas Roisin** est psychologue clinicien, psychothérapeute et formateur. Il est particulièrement mobilisé par les questions de séparations et retrouvailles familiales, d'exils, d'espaces transitionnels et de dynamiques institutionnelles et politiques.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Modalités pédagogiques

- Formation présentielle proposée en INTRA établissements sur 3 jours consécutifs (délais d'accès habituel 6 à 12 mois).
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions théoriques, des échanges avec les participant·e·s, des analyses de cas dirigées ou proposés par les participant·e·s.

### Moyens et supports pédagogiques

- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

### Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnements et recueil des besoins et attentes.
- Tour de table.
- Synthèses intermédiaires.
- Evaluation individuelle.
- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : [accessibilite@i-ac.fr](mailto:accessibilite@i-ac.fr)

*Dernière mise à jour : 14/02/2024*